



## *Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP)*

### **REGION DE DIOURBEL**

#### **I - INTRODUCTION**

Située entre 14° 30 et 15° de latitude Nord et 15°40 et 16°40 de longitude Ouest, la région de Diourbel est limitée au Nord par les régions de Thiès et de Louga, au Sud par les régions de Thiès et de Fatick, à l'Est par les régions de Fatick et de Louga et à l'Ouest par la région de Thiès.

Elle couvre une superficie de 4.359 km<sup>2</sup> soit 2,2% de l'ensemble du territoire national. Sa densité (201 hts/km<sup>2</sup>) est relativement élevée par rapport aux autres régions du pays.

Sur le plan administratif, la région est subdivisée en 3 départements (Diourbel, Mbacké et Bambey), 3 communes, 7 arrondissements et 32 communautés rurales.

Le climat est de type soudano-sahélien, chaud et sec, avec une saison des pluies assez courte de 3 à 4 mois et une longue saison sèche pouvant aller du mois d'Octobre au moins de Juin.

La région est comprise entre les isohyètes 400 et 500 mm. Les précipitations sont irrégulières et mal réparties dans le temps. Les températures minimales de la région varient entre 20,3 C° pour les minimales et 36,2 C° pour les températures maximales.

La région ne disposant pas de frange maritime, ni de littoral et de cours d'eau, on peut donc considérer qu'elle est sans ressources naturelles véritables.

La typologie des sols se présente sous trois aspects:

- Des sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés communément appelés sols Dior, très sableux (95 % de sable), très souvent dégradés et lessivés, avec une capacité de rétention d'eau très faible;
- Des sols bruns hydromorphes ou sols Deck (environ 15% des sols de la région) présentent particulièrement dans la zone de Bambey avec la vallée du Ndiémane (10.000 ha).
- Des sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols appelés « deck-dior), sous forme de poche et représentant seulement 5% des terres.

Il s'agit pour la plupart de sols très peu fertiles. Le type de végétation qui s'adapte à cet environnement est formé d'espèces ligneuses dominées par des épineux « kàdd » (acacia albida/Sénégal) de « sump » (balanit aegyptica) et le baobab (adansonia digitata).

La population régionale qui était de 619.245 habitants en 1988 est estimée en 2.000 à 902.327 habitants. Cette population est essentiellement rurale, le taux d'urbanisation n'excédant pas 22%. Il s'agit d'une population extrêmement jeune (57,2% de moins de 20 ans).

La population est inégalement répartie dans l'espace régional: Macké (45,76%), Bambey (28,24) et Diourbel (26%).

La répartition de cette population par ethnies montre une forte prédominance des wolofs (66,4%), ensuite les Sérères (24,7%), les Pular (6,9%).

L'Islam est la religion dominante, avec une prédominance de la confrérie Mouride (99%).

C'est une région où les mouvements migratoires sont considérables, elle constitue une vaste zone de départ. Ce phénomène qui a longtemps affecté plus les effectifs masculins jeunes issus des zones rurales concerne de plus en plus les jeunes filles.

La région de Diourbel a une vocation essentiellement agricole (plus de 70% de la population vivent en milieu rural), le système de culture est de type pluvial avec par ordre d'importance dans l'assolement: l'arachide, le mil, le niébé. Ensuite pour les autres sous-secteurs d'activité, viennent l'élevage extensif, puis l'artisanat et ensuite le commerce.

Le potentiel de terres cultivables est estimé à 350.000 ha environ, soit un ratio de 0,92 ha/actif. Les superficies emblavées se situent autour de 200.000 ha par an. Le bilan vivrier est déficitaire avec un taux de couverture de 33,64%. Dans certaines localités comme Kaël et Ndam, les populations n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires à plus de 20%.

L'élevage est un sous-secteur assez dynamique dans l'économie régionale, les effectifs du cheptel sont estimés à 563.417 têtes.

Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. La région compte 73 forages dont 14 dans le département de Diourbel, 39 à Mbacké et 20 à Bambey. La qualité de l'eau est assez médiocre, avec des teneur en sel dépassant parfois 1,5 g/l et plus de 1 mg/l de fluor, particulièrement dans certaines localités du département de Bambey.

Malgré la présence de la SONACOS-SEIB, le tissu industriel demeure assez faible: on dénombre aussi quelques PMI dont deux unités de fabrique de glace alimentaire à Bambey et à Touba et une Unité de décorticage d'arachide.

La région connaît une longue tradition artisanale: 1.571 entreprises d'artisanat pour 2.045 artisans inscrits figurent dans le répertoires de la Chambre de métiers.

Le secteur informel ou économie populaire reste caractérisé par son dynamisme: plus de 32.000 personnes évoluent dans ce cadre.

La région abrite 37 marchés dont 28 « Louma ». La ville de Touba constitue un important centre d'échange et un nouveau pôle en émergence.

Le réseau postal est constitué de cinq (05) bureaux de poste et la densité téléphonique est de 0,26%. On dénombre la présence de 3 Stations radio (Diourbel-FM, Sud-FM et Dunya FM).

## II. ANALYSE DU CONTEXTE REGIONAL DE LA PAUVRETE

### II-1 ANALYSE HISTORIQUE

#### II.1.1. *Facteurs , événements ou politiques ayant contribué à renforcer la pauvreté et la vulnérabilité.*

##### - *Année 70-80 : - cycles de sécheresses et destruction des écosystèmes*

La crise qui en a résulté a complètement perturbé l'économie régionale et il s'en est suivi un départ massif de populations. C'est le début d'un vaste mouvement d'émigration.

- **déclin de l'économie de traite dans le « vieux bassin arachidier »**, baisse des productions, surexploitation des terres et destruction des écosystèmes
- **redécoupage administratif de la région de Diourbel en 1976 (loi 76-21 du 21 juin 1976)**: de six (6) départements avec une superficie de 33.547 km<sup>2</sup>, la région est passée à sa superficie actuelle de 4.357 km<sup>2</sup> (la plus petite région du pays après Dakar) et à trois (3) départements.
- **Année 80-90 : mise en place des politiques d'ajustements structurels et de la Nouvelle Politique Agricole.**

Ces politiques ont conduit à un désengagement de l'Etat de la plupart des secteurs sociaux et économiques et à **la suspension du Programme Agricole**: un impact significatif sur le renouvellement des outils de production et sur le processus d'amélioration des systèmes de production agricole.

- **la suppression des structures d'encadrement telles que l'ONCAD**, : désorganisation des circuits de production et de distribution et chômage des agents ;

- **les événements sénégal-mauritaniens** en 1989, ont également déstabilisé en quelque sorte les échanges commerciaux entre les deux pays. A noter que beaucoup de mauritaniens (maures) étaient très présents dans la région de Diourbel.

#### . Les années 90

- **dégraissage du personnel de la SEIB** : beaucoup de chômage et baisse d'activités annexes
- La **suppression du trafic de la Société Nationale du Chemin de Fer du Sénégal**, créant le chômage des agents et la disparition de beaucoup d'activités autour des gares.
- **la dévaluation intervenue en janvier 1994** entraînant une forte baisse du pouvoir d'achat des populations

#### II.1.2 événements ou politiques ayant contribué à réduire la pauvreté et la vulnérabilité.

- **le phosphatage des fonds** intervenu en 1976, a permis de revaloriser les terres et relancer les productions agricoles qui avaient connu une importante baisse;
- **à partir des années 80 : important programme hydraulique dans la région surtout dans la zone de Touba** : émergence d'un pôle de développement.

. **Les nouvelles lois de la décentralisation** notamment celle de 1996 portant sur la régionalisation, donnant une plus grande autonomie aux collectivités locales.

#### . Autres événements

- installation des mutuelles de crédits (1995)
- Avènement de l'alternance au Sénégal (2.000).

#### II-2. Profil régional de la pauvreté

Diourbel est la troisième région la moins pauvre du Sénégal. La région compte 13.732 familles pauvres sur un total de 71.743, soit un taux de prévalence de la pauvreté de 19%.

A l'instar de l'ensemble du pays, la pauvreté y est un phénomène essentiellement rural: 93% des ménages pauvres vivent en milieu rural, donc ne disposant pas d'un revenu de 4.569 francs CFA par habitant et par mois.

##### ➤ L'accès à l'éducation

L'éducation reste un domaine prioritaire dans la région, le taux brut de scolarisation est passé de 34,6 % en 1997-1998 contre 30,9 % en 1988 et reste le taux le plus bas au niveau national. Cependant, il est passé à 42,31% en 1999 soit un gain de plus de 8%.

Dans le domaine de l'éducation, la région occupe donc le bas du tableau: 39% seulement des ménages urbains envoient leurs enfants à l'école élémentaire contre 13% des ménages ruraux.

##### ➤ L'accès à la santé

La région reste encore sous-équipée en infrastructures et équipements: un (1) poste de santé pour 13.890 habitants, un (1) centre de santé pour 170.153 habitants, une (1) case de santé pour 10.342 habitants. La région ne dispose que d'un (1) hôpital.

Dans le domaine de la santé, au niveau régional, l'Etat ne dépense que 714 FF CFA par personne et par an. L'accès à la santé, reste encore difficile surtout pour les communautés rurales, en 1997 le ratio de poste de santé se situait en dessous de la norme recommandée par l'O.M.S. (1 poste de santé/10.000hts).

Le taux de mortalité infantile est de 61 pour 1.000 malgré le fait que 43% des enfants de moins de 5 ans soient complètement vaccinés (BCG, VPO, DTC et rougeole). Le taux de mortalité infento-juvénile est aussi assez élevé (168 pour 1.000). La malnutrition chronique touche 27% des enfants âgés entre 0 et 59 mois et près de 26% des enfants souffrent d'insuffisance pondérale.

#### ➤ **L'accès à l'eau potable**

Dans le domaine de l'hydraulique, les puits constituent les principales sources d'approvisionnement en eau: seuls 30% des ménages s'approvisionnent sur le réseau de la SDE, 39% le font à partir de puits protégés ou forage et 31% à partir de puits non protégés.

Dans le domaine de l'assainissement, seuls 30% des ménages ont accès à un système adéquat d'évacuation des eaux vannes, à l'inverse 48% évacuent dans la nature. Ne disposant de réseaux d'égout, plus de 90% des ménages évacuent les eaux usées dans la nature.

#### ➤ **L'accès aux voix de communication**

Le réseau routier régional développe un linéaire de 569,08 km, réparti en 220 km de routes revêtues, 195 km de routes non revêtues et 153 km de pistes en terre.

L'électrification rurale ne représente que 8% et seuls 38,2% des ménages urbains s'éclairent à l'électricité.

#### ➤ **Genre et développement**

La frange féminine représente 52% de la population régionale. On dénombre 558 groupements de promotions féminines dans la région regroupant plus de 30.000 membres.

### **III- LES PROBLEMES A RESOUDRE : LES CAUSES ET MANIFESTATIONS**

Beaucoup de facteurs ont contribué au processus de paupérisation de la région.

#### **. Les facteurs naturels**

Des aléas climatiques marqués notamment par la sécheresse des années 1970 avaient touché tout le pays. Cette **péjoration climatique accompagnée de cycles de sécheresse** et d'une forte pression sur les ressources ont eu des impacts négatifs sur les milieux naturels.

Ces pressions ont entraîné un profond déséquilibre des écosystèmes naturels de la région. La conséquence qui en a résulté fut la baisse des productions agricoles et la forte mortalité du bétail, à cause de réduction des pâturages.

#### **. Les facteurs socioculturels**

Comme pour les facteurs naturels, un certain nombre de paramètres socioculturels ont contribué à renforcer la vulnérabilité:

- Le déplacement massif de populations vers l'agglomération de Touba qui a entraîné une forte pression sur les infrastructures sociales et des problèmes d'assainissement et d'occupation d'espace.
- La forte croissance démographique régionale par rapport aux ressources disponibles.
- L'insuffisance des infrastructures sanitaires, hydrauliques, éducatives en milieu rural.
- Le partage inégal des terres, notamment en défaveur des femmes qui vivent une exclusion dans les sphères de décision et d'exclusion liée à leur statut social.

- Une dislocation sociale de plus en plus importante qui a comme corollaire l'amenuisement de l'autorité parentale (éclatement des ménages et désagrégation du tissu social).

#### . **Les facteurs sociaux**

**Au plan sanitaire**, il s'agit de :

- l'insuffisance des structures sanitaires (hôpitaux, dispensaires, centres de santé, poste de santé, case de santé, maternité rurale) et du personnel médical dans pratiquement toutes les localités de la région, surtout en zone rurale.;

**Au plan de l'éducation** :

- Le très faible taux de scolarisation surtout des filles
- Du fort taux d'analphabétisme surtout chez les femmes;
- Des déperditions scolaires;
- De l'inexistence de centres de formation professionnelle.

#### . **Le chômage**

En milieu rural, le sous-emploi est devenu un phénomène structurel du fait du caractère saisonnier de la production agricole et en milieu urbain du fait de la crise économique qui ne cesse de perdurer. Le développement du secteur informel en jouant un rôle régulateur des tensions sociales vient atténuer l'impact social de ce phénomène.

La répartition de la population active en 1988 était comme suit:

##### **Milieu rural**

Femmes occupées : 32 311  
 Femmes chômeuses : 3 846  
 Total actives : 36 157  
 Hommes occupés : 130 508  
 Hommes chômeurs : 6 660  
 Total actifs : 137 168

##### **Milieu urbain**

Femmes occupées : 5 489  
 Femmes chômeuses : 1 834  
 Total actives : 7 323  
 Hommes occupés : 21 523  
 Femmes chômeurs : 4 365  
 Total actifs : 25 888

#### . **Les facteurs économiques**

- Certains facteurs économiques ont été décisifs dans le processus d'appauvrissement de la région et plus précisément dans certaines localités.
- On peut retenir principalement:
- La forte présence de la monoculture de l'arachide, réduisant ainsi le développement des autres cultures vivrières.
- l'introduction de la consommation du riz et du pain.
- Insuffisances voir une quasi-absence d'unités industrielles, notamment dans le département de Bambey, ce qui entraîne l'exode des populations en particulier les jeunes à la recherche de travail.
- Très peu de possibilités de diversification des activités économiques
- La mauvaise qualité et l'insuffisance des semences qui ne permettent pas une bonne production, d'où des activités tournées de plus en plus vers la subsistance.

- La faiblesse de la mobilisation de l'épargne;
- Le manque de ressources financières et les difficultés d'accès aux crédits;
- La faiblesse, voire le manque d'infrastructures économiques;
- La vétusté des outils de production dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage;
- L'émigration et l'exode rural qui privent la région d'un capital humain important;

Les revenus des producteurs ont fortement baissé à cause surtout de la dégradation des écosystèmes, de l'appauvrissement constants des terres et du couvert végétal, consécutifs aux fortes pressions sur les ressources, à la non utilisation d'intrants agricoles performants, mais aussi aux phénomènes d'érosion hydrique et fluviale qui sévissent dans la région.

#### . **Facteurs d'atténuation de la pauvreté**

Il existe néanmoins des facteurs qui ont contribué à atténuer les impacts de la pauvreté dans la régions.

#### . **Les facteurs naturels**

A ce niveau il faut dire que ces dernières années, particulièrement 1999 et 2000, ont été marquées par **le retour d'une bonne pluviométrie dans la zone**, ce qui a favorisé des actions de reboisement, de reforestation, de régénération des sols, le remplissage de bassins de rétention..

#### . **Les facteurs socioculturels**

A signaler d'abord que la région de Diourbel connaît une forte influence religieuse et particulièrement mouride avec la présence de la ville sainte de Touba

- ❖ La combinaison de différents facteurs sociaux a favorablement contribué à diminuer la vulnérabilité de la communauté, on peut retenir à cet effet ceux-ci :
- ❖ La philosophie mouride basée sur le culte du travail et le Ndigël constituent le socle socio- culturel de la région, particulièrement dans les départements de Mbacké et de Diourbel.
- ❖ L'émergence et le développement des organisations communautaires de base (OCB), des groupements organisés en l'occurrence les GPF , les GIE.
- ❖ L'autonomie des femmes et la meilleure prise en compte de l'approche genre dans les différents domaines de la vie socio-économiques.
- ❖ Les programmes d'alphabétisation fonctionnelle qui ont fait reculé l'illettrisme surtout chez les femmes.
- ❖ L'introduction de la téléphonie et l'électrification rurale, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- ❖ La facilitation de l'accès aux soins sanitaires notamment avec l'Initiative de Bamako, et l'accès à l'eau (projets sectoriels).

#### . **Les facteurs économiques**

Les facteurs suivants sont considérés comme étant d'une importance capitale dans la réduction de la pauvreté.

- Le développement des systèmes financiers décentralisés (micro finance), qui ont facilité l'accès au crédit (réduction des taux d'intérêt, allègement des procédures) ;
- Le dynamisme du secteur artisanat et du commerce (informel), qui sont en fait les principales activités génératrices de revenus en dehors de l'agriculture.
- La suppression de la dette paysanne.
- La prophylaxie et l'insémination artificielle du bétail.
- Le fonctionnement continu de certaines unités industrielles telles que la SEIB.
- Le transfert de revenus par les émigrés.

## **. Les politiques et programmes**

Des actions ont été élaborées dans le cadre de politiques, de programmes et de projet, ceux-ci ont largement contribué à faire reculer la vulnérabilité des populations. C'est le cas :

1. Du sous-programme SP3 du PNUD depuis 1997
2. Le Projet agro-forestier
3. Le Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté et le dernier projet de lutte contre la pauvreté cofinancé par le Fonds Africain de Développement et le Fonds Nordique de Développement.
4. Le Projet d'appui aux groupements de promotion féminine PAGPF
5. le Projet d'alphabétisation Priorité Femmes (PAGPF) et dans un cadre plus général le Projet d'alphabétisation intensive du Sénégal.
6. les ASC/Emploi, le fonds national pour la jeunesse, le programme PAM/AGETIP.
7. Le développement des télécentres ont contribué à créer des emplois.
8. La capacitation des Elus locaux.
9. Le retour des coopérations belge et allemande (réhabilitation hôpital de Diourbel).
10. L'élaboration du plan régional de développement intégré (PRDI) et les plans locaux de développement, pour une meilleure application des actions.

## **III- LES CONTRAINTES ET MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE**

L'accroissement et la généralisation de la précarité dans la région restent sans doute liés à un certain nombre de facteurs qui maintiennent les pauvres dans une situation de précarité.

### **III-1 Les facteurs de vulnérabilité**

#### **. Les facteurs naturels**

- La dégradation de l'environnement ;
- L'absence de jachères ;
- La non maîtrise de l'eau ;
- Les dures conditions climatiques

#### **. Les facteurs socioculturels**

- La mentalité et les comportements des populations, l'exemple des gaspillages notés lors des cérémonies familiales
- La perception fataliste (acceptation) de l'état de pauvreté
- L'analphabétisme et le faible taux de scolarisation
- La faiblesse du taux de couverture sanitaire
- Le déficit des moyens de communication
- L'insuffisance de l'appui institutionnel
- La croissance démographique, le taux de natalité élevé
- L'exclusion qui pèse toujours sur les femmes et les jeunes

#### **. Les facteurs économiques**

- Le faible taux des crédits alloués
- L'insuffisance d'activités génératrices de revenus en milieu rural durant la période de soudure
- Le chômage endémique lié à l'absence/ou à l'insuffisance des unités de production et de transformation.
- Les déflations au niveau de certaines institutions comme la SEIB et le CNRA de Bambey

- Les spéculations sur les prêts semences.

### **III-2. Les leçons des expériences de lutte contre la pauvreté**

A ce niveau, une différenciation a été menée entre les projets et programmes initiés et conduits par l'Etat d'une part, et d'autre part, ceux exécutés par les organisations non gouvernementales et les initiatives locales.

#### **. ETAT**

S'agissant des initiatives de l'Etat, elles sont peu nombreuses et sont pour l'essentiel exécutées par le Service de l'Action Sociale. Les principales réussites à retenir sont: la création de micro-projets (embouche), l'organisation des handicapés en groupements.

Les limites de cette action demeurent dans l'insuffisance des ressources humaines et l'occupation de locaux non fonctionnels et l'absence de moyens logistiques.

#### **Initiatives locales**

Quant aux initiatives locales elles sont pour la plus part le fait d'organisations de femmes, de jeunes, de producteurs.

A Ndamé, par exemple dans le département de Mbacké, 70 GPF se partagent une caisse d'un montant estimé entre 11 et 12 millions de francs CFA. Cela résulte d'un dynamisme organisationnel qui a entraîné des réussites manifestes, notamment en ce qui concerne l'autonomie financière des membres, grâce aux revenus générés par les activités et l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Ces impacts positifs sont valables en général pour les femmes membres des GPF, toutefois, les limites majeures que rencontrent ces initiatives sont surtout liées à la faiblesse des crédits, les difficultés de remboursement et l'accès à la terre.

#### **. Programmes et projets**

Pour ce qui est des programmes et projets, ils sont en majorité mis sur pied par les ONG et les autres partenaires au développement tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Malgré cette volonté de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables qui se manifeste par l'intervention de différents acteurs, il n'en demeure pas moins, selon les populations, qu'il existe beaucoup de limites et il convient d'apporter des améliorations dans la mise en place des projets à venir :

- Les projets sont dirigés et très souvent programmés à partir de Dakar.
- Insuffisance de coordination entre les différents acteurs
- La surpriorisation du département de Bambey
- L'approche genre n'est pas systématiquement intégrée dans la démarche, même si elle est annoncée dans les intentions
- La lourdeur des procédures de financement, délais de remboursement court et taux d'intérêt élevé
- l'enveloppe financière destinée aux populations insuffisante par rapport au budget de fonctionnement des structures d'appui
- Insuffisance de coordination ou de concertation entre les acteurs (collectivités locales, ONG, OCB...), insuffisance de l'approche participative
- Déficit de communication
- Insuffisance des stratégies de pérennisation durable et retard dans les évaluations

On peut retenir ici quelques uns, en présentant leurs réussites et limites.

Projet/programmes	Réussites	Limites
SP4/Pnud	- alphabétisation fonctionnelle - formation des femmes	- écoulement des produits et coût élevé de la transformation - non compétitivité
SP2/PNUD	- mise en place d'outils de développement avec les PLD, PRDI , PUR	- le suivi et l'exécution
PELCP/PNUD WORLD VISION	- Renforcement des capacités - Réorganisation des terroirs villageois et gestion des ressources naturelles - appui aux activités génératrices de revenus (AGR) - accès à l'éducation, santé, hydraulique	- zones couverte limitées, - priorité donnée à Bambey - lourdeurs administratives
PAGPF	- renforcement de capacité des femmes - génération de revenus - construction de locaux fonctionnels	- capacitation insuffisante des membres
PAGF	- lutte contre la désertification - Gestion de l'environnement - Financement de micro-projets - Forage de puits - Développement de cultures maraîchères - création d'emplois	- absence de mécanismes de pérennisation - lenteur des procédures et des réalisations
SOS SAHEL(Mbacké)	- crédit revolving - allègement des travaux des femmes (achat de moulins de mil) - parcelles de maraîchage	- faiblesse des réalisations
PROJET AGETIP/ASC-EMPLOI	- réduction sensible du chômage	- modicité des pécules (10000) - abandon de la dotation en denrées alimentaires

## V – ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### V-1 Les tendances favorables à renforcer

#### a) Au niveau des services sociaux de base :

Sur le plan sanitaire, il faut rendre plus accessible les soins de santé primaires en:

- renforçant le personnel médical
- accentuant la formation et le recyclage des agents surtout en zone rurale
- réduction des coûts de santé
- création de mutuelles de santé

Sur le plan de l'éducation, il s'agit de promouvoir ce secteur en:

- multipliant les salles de classes
- restauration des écoles
- en créant un cadre pour la récupération et l'insertion des «déchets scolaires»
- appuyant l'éducation non formelle
- motivant les élèves notamment les filles
- créant des cantines scolaires
- promouvant les nouvelles technologies de l'information et des communications

Sur le plan hydraulique, il faut améliorer et/ou renforcer:

- les ouvrages hydrauliques
- les systèmes d'exhaure
- renforçant les capacités de gestion
- dynamisation des comités de gestion
- maîtrise de l'eau pour la diversification des activités de production (cultures hors saison)

#### **b) La sécurité alimentaire et la création des richesses**

Pour ce qui est de la **sécurité alimentaire**, la stratégie serait de mettre sur pied un dispositif de sécurité alimentaire et un plan d'urgence pour les zones à risque (Kaël et Ndame). En améliorant la production agricole et en développant les cultures hors saison et la mise en place de banques céréalières, capables de couvrir les besoins à long terme.

Concernant la **création des richesses**, les voies et moyens pour arriver à ce but passent par:

- La réalisation de micro-projets, de petites et moyennes entreprises
- L'incitation et la sécurisation des investissements
- Le soutien du secteur informel
- Le développement des activités génératrices de revenus (AGR)

#### **c) Le cadre de vie**

En milieu rural, il faudra améliorer les lotissements et le cadre de vie, conserver les écosystèmes et le couvert végétal et augmenter les pistes de production.

Dans les villes, par contre, il reste à aménager davantage les lieux d'habitation particulièrement les quartiers périphériques où les conditions d'habitat sont précaires. Il faut également assainir régulièrement l'environnement immédiat, créer des espaces verts et des systèmes d'évacuation des eaux usées.

#### **d) La promotion économique des femmes**

Par l'allègement des travaux domestiques (le cas des femmes rurales) en leur facilitant l'équipement en moulins. Mais aussi et surtout l'accès à la santé, à la formation, à l'emploi et aux crédits.

#### **e) Les activités agro-sylvo-pastorales.**

Par l'intégration à travers:

- L'intensification des cultures
- L'insémination de races bovines
- la prophylaxie collective du bétail.

## **V-2 Risques et obstacles potentiels**

Dans tout processus d'élaboration d'objectifs, il y a une marge à observer face aux effets pervers qui peuvent bloquer leurs applications.

Tout d'abord, il importe d'arrêter certaines tendances négatives, afin de faciliter les actions, dans cet ordre il convient de stopper :

- L'exode rural
- L'analphabétisme
- La dégradation des ressources naturelles
- Le chômage
- La marginalisation des jeunes et l'exclusion des femmes

Quant aux éventuels risques et/ou obstacles, on peut retenir :

- Les aléas climatiques et le péril acridien
- La difficulté d'accès aux ressources (terres, crédits...) pour les femmes et les jeunes
- Les difficultés d'écoulement des produits agricoles
- La non implication des populations
- La non prise en compte de la dimension religieuse (qui est très importante dans la région)

## **III-3 Le ciblage des groupes vulnérables**

### **. Les éléments de ciblage**

Ont été retenus comme groupes vulnérables:

- les enfants en situation difficile;
- les femmes (rurales surtout)
- les jeunes
- les handicapés
- les personnes du troisième âge
- les marginaux et les exclus
- les familles démunies

Les éléments qui permettent de mieux cibler ces groupes sont:

- le lieu de résidence
- le niveau de revenus
- le niveau d'instruction et de formation
- le degré du handicap
- la qualité et la quantité des repas
- le niveau d'accès aux services sociaux de base

## **VI - OBJECTIFS PRIORITAIRES ET RESULTATS A ATTEINDRE**

### **. Les points forts de l'économie régionale**

- position géographique privilégiée en matière de communication routière
- ressources en eau souterraines importantes avec l'existence de plusieurs nappes
- important développement de l'activité artisanale

- secteur informel en pleine expansion
- présence de la Métropole religieuse de Touba comme zone de polarisation
- dynamisme et esprit d'entrepreneuriat des "Baol Baol"

**. Les points faibles**

- déficit pluviométrique important entraînant une baisse des productions agricoles
- surexploitation des terres agricoles, entraînant une dégradation des sols et du couvert végétal
- taux d'analphabétisme très élevé particulièrement chez les femmes
- Taux de scolarisation faible surtout chez les filles
- Taux de fécondité élevé, (ISF de 6 enfants)
- Faible couverture en équipements sociaux de base
- Faiblesse du tissu industriel régional
- Faiblesse de l'intervention des ONG dans la région
- Insuffisance des ressources financières des collectivités locales

Objectifs stratégiques	RESULTATS A ATTEINDRE
<b>Améliorer l'accès aux services sociaux de base (Santé, Education, Eau)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit en salle de classe résorbé</li> <li>- Enseignants au complet</li> <li>- Qualité enseignement améliorée</li> <li>- Bonne couverture en matière d'alphabétisation</li> <li>- Infrastructures sanitaires réhabilités</li> <li>- Construction Centre santé à Ndindy</li> <li>- Coût médicaments réduit</li> <li>- Programmes IEC adaptés</li> <li>- Taux de prévalence et de mortalité rabaissés</li> <li>- Capacités des femmes renforcées</li> <li>- Travaux domestiques allégés</li> <li>- Prise en charge enfants en situation difficile</li> <li>- Insertion handicapés</li> </ul>
<b>Renforcement des capacités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des moyens d'intervention</li> <li>- Meilleure gestion des outils et instruments</li> <li>- Meilleure amélioration des connaissances et technique et des capacité de gestion</li> <li>- Assimilation et appropriation</li> <li>- Accès au crédit facilité</li> <li>- Dissémination des connaissances</li> <li>- Femmes bien représentées dans les instances de décision</li> </ul>
<b>Améliorer de la productivité agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sols restaurés</li> <li>- Amélioration conditions accès aux crédits</li> <li>- Intensification systèmes de production</li> <li>- Gestion durable des ressources naturelles</li> <li>- Diversification des activités de production</li> <li>- Augmentation des rendements</li> </ul>

<b>Création de richesses au niveau local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement économique attractif</li> <li>- Producteurs mieux organisés</li> <li>- Développement initiative privée</li> <li>- Système financier adapté et performant</li> <li>- Activités génératrices et emplois augmentés</li> <li>- Recouvrement créances assurés</li> <li>- Mise en place d'un fonds local de développement</li> </ul>
--	---

## V- PLAN D' ACTIONS

A l'issue des travaux un plan d'action a été élaboré. Celui-ci servira de cadre de référence aux décideurs dans le cadre de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau régional.

<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Actions</b>
<b>Améliorer la productivité agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement programme phosphatage de fond</li> <li>- Encourager rotation cultures</li> <li>- Intensification systèmes de production</li> <li>- Diversifier les cultures</li> <li>- Faciliter l'octroi de crédits</li> <li>- Créer des points d'eau</li> <li>- Développer l'insémination artificielle</li> </ul>
<b>Promotion de l'artisanat et des PME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- susciter l'adhésion à la Chambre des métiers</li> <li>- organisation en groupes socioprofessionnels</li> <li>- mise en place Fonds de garantie et de lignes de crédit</li> <li>- sessions de formation</li> <li>- développement de filières de transformation</li> </ul>
<b>Améliorer le taux de couverture des services sociaux de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement et réfections écoles</li> <li>- Construction de classe</li> <li>- Octroi fournitures scolaires</li> <li>- Construction de Colléges dans les villages-Centre</li> <li>- Construction centre de santé à Ndindy</li> <li>- Renforcement personnels enseignants et soignants</li> <li>- Construction garderies d'enfants</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction Centre SOS Enfants (Touba et Diourbel)</li> <li>- Création Mutuelle de santé pour personnes 3ème âge</li> <li>- Construction et réhabilitation de CDESP dans les communes</li> <li>- Construction foyers jeunes dans les communautés rurales</li> </ul>
--	---

<b>Objectif stratégique 1</b>							
<i>Améliorer l'accès aux services sociaux de base (Santé, Education, Eau)</i>							
<b>Actions</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Contributions locales</b>	<b>Mécanismes de mise en œuvre</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
- création et équipement postes et cases de santé	Etat, collectivités locales (CL), ONG, Privés, bailleurs	Populations Villages quartier	C.L OCB	Comité local de gestion	1 <sup>ère</sup> année Action permanente	Amélioration Santé populations	Taux de couverture sanitaire
Création et réhabilitation des infrastructures scolaires	IDEM	Elèves	CL OCB	I.A IDEN Privés APE	Année scolaire 2002	Lutter contre l'illettrisme	Taux de scolarisation
- création et réhabilitation des forages et puits, renforcement de la politique des branchements sociaux	IDEM Etat, CL/ONG, privés	Populations Urbaines et rurales	CL OCB Chefs religieux CL OCB	Comité de gestion Société d'exploitation des eaux	1 <sup>ère</sup> année 2002	Accès facile à l'eau Satisfaction des besoins en eau	Nombre de branchements Action permanente jusqu'à la satisfaction du taux de couverture

<b>Objectif stratégique 2</b>							
<i>Renforcement des capacités</i>							
<b>Actions</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Contributions locales</b>	<b>Mécanismes de mise en œuvre</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
Renforcer les organisations	CERP ONG CL Bailleurs	OCB Elus Locaux	- en nature - investissement humain	- Définir la structure maître d'œuvre Identification des structures d'appui des OCB	-	Des OCB dynamiques et opérationnelles	Fonctionnalité des groupements
Faciliter l'accès aux crédits	Bailleurs Mutuelles	OCB Individus	Apport social des bénéficiaires	Mise en place d'un fonds local d'appui	-	Autonomie financière	Nombre de financement

	Banques ONG CL	Autres						
Mise en place de programmes de formations	CL Bailleurs et ONG	Membres des OCB Populations	Mobilisation des populations	Former en des besoins	-	Maîtrise des rôles et responsabilités dans le développement communautaire	Nombre E d'acteurs formés Engouement des participant	

<b>Objectif stratégique 3</b>							
<b>Améliorer la productivité</b>							
<b>Actions</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Contributions locales</b>	<b>Mécanismes de mise en œuvre</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
Sensibiliser les sur le phosphatage de fonds et le compostage pour une bonne gestion des sols	CL Populations ONG Bailleurs	Exploitants agricoles	CL populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de fosses compostées</li> <li>- Application dans les parcelles de terre</li> <li>- Nouvelles semences et engrais</li> <li>- Observation des résultats par des visites organisées</li> </ul>	Avant les pluies	Amélioration de la production	Nombre de cultivateurs touchés
Faciliter les crédits pour renouveler les moyens de production	Etat ONG Privés Bailleurs	Agriculteurs organisés	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des besoins</li> <li>- Constitution de demande de crédits</li> <li>- Appui aux actions de production</li> <li>- Tracer des pistes de production</li> <li>- Organiser l'écoulement des produits</li> </ul>	Période de mise en place du programme	Accroissement de la production	Résultats Sondage des rendements Nombre de superficies intensifiées
Appui institutionnel des services	IDEM	-Structures d'encadrement, ONG	CL ONG locales	-Elaboration de projets de recrutement	En permanence	Amélioration du niveau d'encadrement	Nombre de bénéficiaires par rapport au nombre

techniques		Organisations paysannes		-Expression des besoins -Concertation permanente entre les acteurs		Opérationnalités des services Retour à la terre, de la main d'œuvre agricole	de paysans
------------	--	-------------------------	--	---	--	---	------------

<b>Objectif stratégique 4</b>							
<i>Création de richesses au niveau local</i>							
<b>Actions</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Contributions locales</b>	<b>Mécanismes de mise en œuvre</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
Création de fonds d'appui aux initiatives locales	Etat ONG Bailleurs	Populations porteuses d'initiatives	CL Emigrés OCB ONG	Comités locaux de gestion	Année 2002	Création d'emplois Niveau de vie plus élevé	Diminution du taux de chômage Amélioration des conditions de vie
<b>Objectif stratégique 5</b>							
Assurer la sécurité alimentaire							
<b>Actions</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Contributions locales</b>	<b>Mécanismes de mise en œuvre</b>	<b>Période</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
Développement des cultures vivrières et maraîchères	Etat ONG Bailleurs	Populations cultivatrices	OCB, ONG Chefs religieux	Appui des structures telles que CNCR-ANCAR	Année 2002	Couverture des besoins alimentaires	Accroissement des rendements

Annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles du Sénégal, Novembre 2000 CSE